

## **RAPPORT DE PRESENTATION** **DU BUDGET PRIMITIF 2026**

### **SOMMAIRE**

<u>Préambule</u>	page 2
<b><u>I – SECTION D'EXPLOITATION</u></b>	
1. Les dépenses réelles d'exploitation	page 4
2. Les recettes réelles d'exploitation	page 7
<b><u>II – SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	
1. Les dépenses réelles d'investissement	page 9
2. Les recettes réelles d'investissement	page 11
<b><u>III – GESTION DE LA DETTE</u></b>	page 11

## **Préambule**

Les arbitrages effectués en janvier 2026 concernant les propositions budgétaires ont conduit à l'élaboration du budget primitif de l'exercice 2026, présenté dans ce rapport.

Les grandes lignes de la stratégie financière pour 2026 ont été débattues par les élus lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 17 avril dernier, puis soumises à la 4ème commission le 20 avril 2026.

Les principales orientations retenues pour ce budget sont les suivantes :

- Amélioration de la qualité des services,
- Limitation des dépenses de fonctionnement,
- Poursuite du programme d'investissement sur les infrastructures portuaires.

Dans un contexte économique contraint, la commune d'Hyères s'attache à préserver la qualité des services portuaires tout en renforçant leur attractivité.

Pour atteindre cet objectif, les axes stratégiques suivants ont été retenus :

- Maintien d'une épargne suffisante grâce à une maîtrise des dépenses d'exploitation,
- Pas d'augmentation des tarifs en 2026,
- Recours modéré à l'emprunt en adéquation avec nos capacités de remboursement.

Le budget portuaire suit les mêmes principes que le budget principal de la Commune.

Il est structuré en deux sections :

1. Exploitation
2. Investissement

Chaque section est elle-même divisée en dépenses et recettes.

On distingue deux types d'opérations :

- Opérations réelles : elles engendrent des flux de trésorerie en dépenses et en recettes,
- Opérations d'ordre : elles correspondent à des mouvements financiers internes, sans impact sur la trésorerie, entre les sections ou au sein d'une même section (exemple : dotations aux amortissements).

Le budget primitif portuaire pour l'exercice 2026, couvrant la gestion de cinq ports de plaisance, s'équilibre à 18 413 292,55 €, répartis comme suit :

Section d'exploitation	13 427 021,09	72,92 %
Section d'investissement	4 986 100,98	27,08 %
<b>Total</b>	<b>18 413 122,07</b>	<b>100,00 %</b>

Comme les années précédentes, le budget primitif inclut, suite à l'approbation du compte financier unique de l'exercice 2025, les résultats de clôture de l'exercice 2025 pour chacun des ports, soit un montant total de **1 267 457,67 €**.

## I – SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses et les recettes d'exploitation permettent d'assurer le fonctionnement courant et récurrent des services.

### 1. Les dépenses réelles d'exploitation

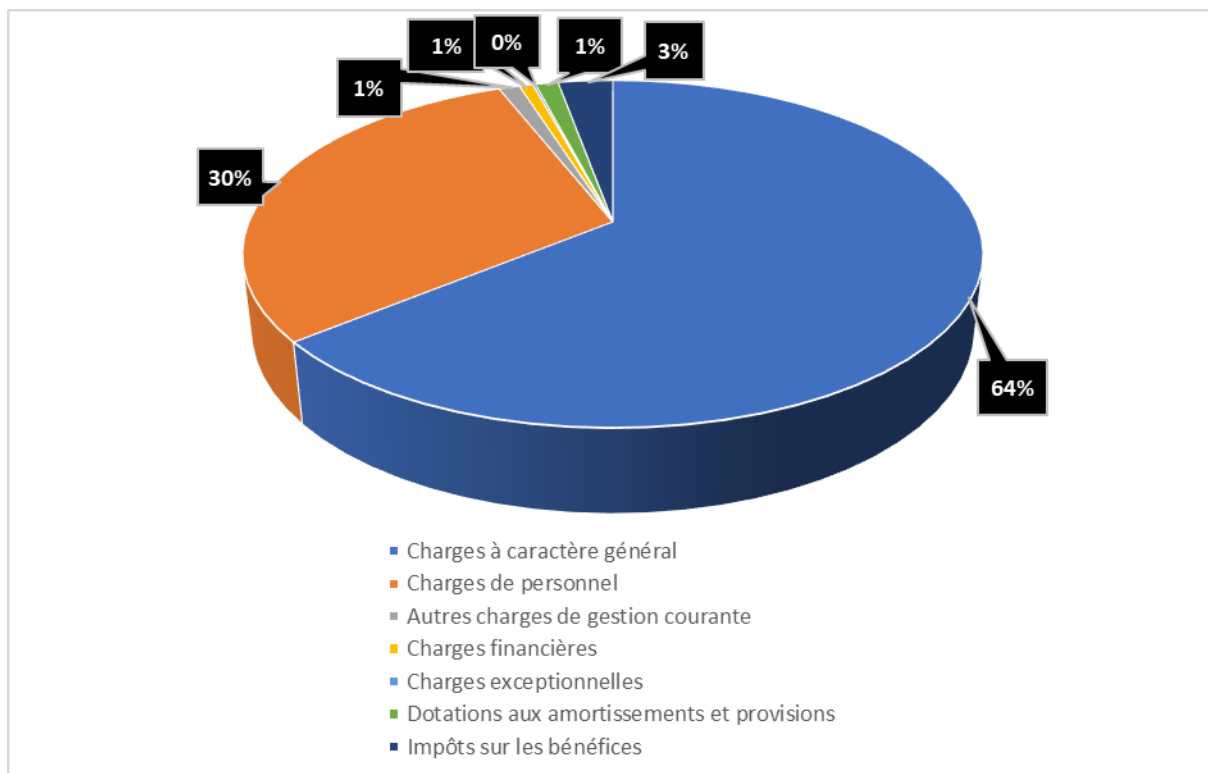
Malgré les postes de dépenses qui subissent des augmentations tel que la masse salariale, les matières premières et des marchés de prestations qui sont révisés obligatoirement chaque année, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est maintenue à un niveau inférieur à l'inflation.

Ainsi, le budget affecté à cette section s'élève à 10 535 062,27 € en baisse - 0,46 % par rapport au budget primitif 2025.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres :

Chap.	Libellé	BP 2025	BP 2026	Variation	%
011	Charges à caractère général	6 633 803,55	6 750 473,66	116 670,11	1,76%
012	Charges de personnel	3 064 850,00	3 155 633,61	90 783,61	2,96%
65	Autres charges de gestion courante	25 355,00	123 425,00	98 070,00	386,79%
66	Charges financières	89 700,00	74 430,00	-15 270,00	-17,02%
67	Charges spécifiques	63 910,00	6 000,00	-57 910,00	-90,61%
68	Dotations aux amortissements et provisions	513 990,00	125 100,00	-388 890,00	-75,66%
69	Impôts sur les bénéfices	192 000,00	300 000,00	108 000,00	56,25%
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>10 583 608,55</b>	<b>10 535 062,27</b>	<b>-48 546,28</b>	<b>-0,46%</b>

La ventilation de ces dépenses est la suivante :



Les principales variations enregistrées sur les différents chapitres sont présentées ci-après.

- Les charges à caractère général

Première source de dépenses, ces charges s'élèvent à 6,75 M€, soit 64,1 % des dépenses réelles d'exploitation.

Elles englobent l'ensemble des coûts liés à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, à l'achat de fournitures et de fluides, ainsi qu'aux prestations externalisées auprès d'entreprises. Ces charges se répartissent principalement comme suit :

- Achat de carburant destiné à la revente : 2,4 M€,
- Entretien du patrimoine (bâtiments, matériel, véhicules) : 1,083 M€,
- Fiscalité (hors impôt sur les bénéfices) : 1,2 M€,
- Fournitures et fluides : 900 K€
- Opérations de dragage : 313 K€.
- Entretien réparations des mouillages 82 K€

Par rapport au budget primitif 2025, ces charges enregistrent une hausse de + 1,76 %, soit +116 K€.

- Les charges de personnel

Représentant 30 % des dépenses réelles d'exploitation, ces charges augmentent de + 2,96 % en 2026, soit + 90 K€ par rapport au budget primitif 2025. Elles se répartissent entre :

- La masse salariale du personnel affecté directement au budget portuaire, qu'il soit permanent ou saisonnier (2,63 M€),
- La refacturation du budget de la ville pour les missions qu'elle assure au profit du port (521 K€).

- Les autres charges de gestion courante

Ces charges d'un montant de 123 K€ en 2026 incluent les pertes liées aux créances irrécouvrables, estimées à 50 K€, financées en grande partie par des provisions et 30K€ pour l'indemnisation des commerçants du CCN.

- Les charges financières

En 2026, les charges financières représentent seulement 0,7 % des dépenses réelles d'exploitation, soit 74 K€, en baisse de 17,02 %.

- Les dotations aux amortissements et aux provisions

Des provisions ont été mises en place pour anticiper des charges importantes, notamment en cas de gros entretien ou de litige. Elles ont fait l'objet de délibérations spécifiques.

En 2026, la provision pour le risque « contentieux indemnitaire » sera complétée d'un montant de 124 800 € pour atteindre une somme totale de 760 050 €.

- Les autres charges d'exploitation

Ce poste intègre les charges spécifiques pour un montant de 6 000 € et 300 000 € d'impôt sur les bénéfices.

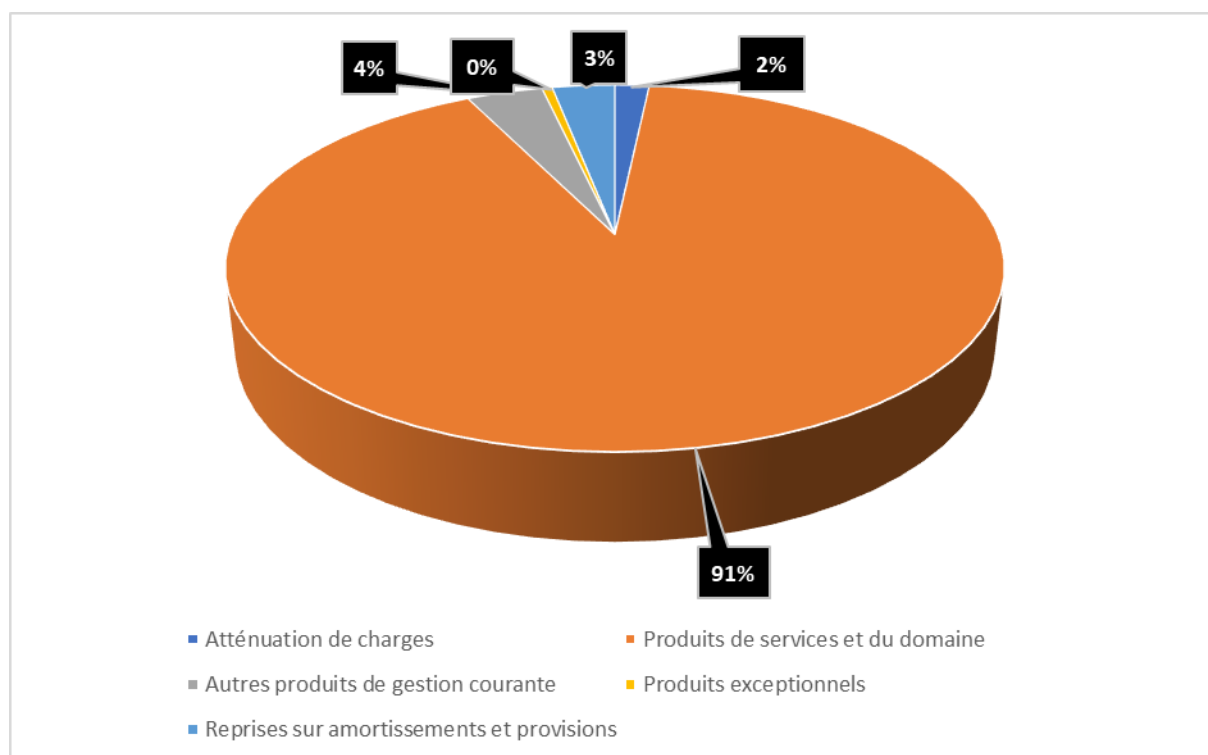
## 2. Les recettes réelles d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation pour 2026 sont estimées à 12 143 689,42 €, soit une baisse de – 5,41 % par rapport au budget primitif 2025.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des différents chapitres.

Chap.	Libellé	BP 2025	BP 2026	Variation	%
013	Atténuation de charges	221 000,00	205 674,71	-15 325,29	-6,93%
70	Produits de services et du domaine	11 476 152,00	10 991 965,00	-484 187,00	-4,22%
74	Subventions d'exploitation	0,00	54 503,19	54 503,19	-
75	Autres produits de gestion courante	455 236,00	517 220,53	61 984,53	13,62%
77	Produits spécifiques	132 000,00	0,00	-132 000,00	100,00%
78	Reprises sur amortissements et provisions	553 228,00	374 325,99	-178 902,01	-32,34%
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>		<b>12 837 616,00</b>	<b>12 143 689,42</b>	<b>-693 926,58</b>	<b>-5,41%</b>

La répartition de ces recettes est la suivante :



Les principales variations enregistrées sur les différents chapitres sont présentées ci après.

- Produits du service et du domaine

Avec un montant de 10,99 M€, ce poste représente près de 90,5 % des recettes réelles d'exploitation et est en légère baisse par rapport au budget primitif 2025. Ces produits se répartissent comme suit :

- Redevances d'amarrage : 7 M€,
- Vente de carburant : 2,5 M€,
- Prestations de grutage et de stationnement sur les zones d'activités : 877 K€,
- Occupation du domaine portuaire (marché dominical, nocturnes, terrasses, etc.) : 537 K€.

- Autres produits de gestion courante

En 2026, ces produits s'élèvent à 517 K€, principalement issus de la location de locaux, notamment le Centre Commercial du Nautisme.

- Reprises sur amortissements et provisions

Les provisions pour gros entretien sont reprises dès lors que la dépense est budgétisée.

En 2026, sur un total de 374 K€ :

- 100 K€ pour la reprise de la provision pour l'opération de dragage du Port Saint pierre,
- 235 K€ sont alloués au financement de la réfection du revêtement de surface de la jetée sud du Port Saint Pierre,
- 39 K€ concernent des reprises sur provisions de créances douteuses.

- Autres recettes

Ce poste comprend les atténuations de produits, correspondant notamment à :

- La valorisation du stock final de carburant (205 K€),
- La subvention de la métropole pour le dragage du Port de l'Ayguade (54 K€)
- Les inscriptions sur listes d'attente (27K€),
- Les recettes diverses (douches, cale de mise à l'eau, cartes magnétiques) (55K€).

**Compte tenu de l'équilibre de la section d'exploitation, un virement de 1,006 M€ pourra être effectué au profit de la section d'investissement.**

**Ce montant viendra en complément des 1,88 M€ de dotations aux amortissements, destinées au financement des équipements.**

## II – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe l'ensemble des opérations ayant un impact sur le patrimoine portuaire, retraçant ainsi les projets à moyen et long terme. Elle constitue un levier stratégique pour préparer l'avenir et assurer le développement des infrastructures.

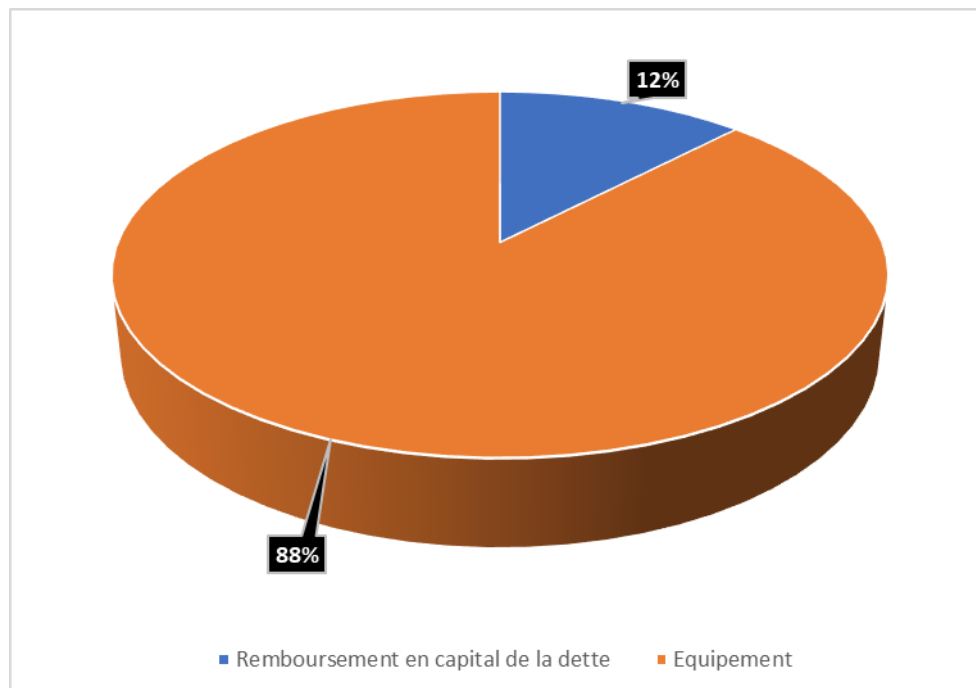
### 1. Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2026 couvrent :

- Les frais liés aux études et travaux,
- Les dépenses liées aux acquisitions,
- Le remboursement de la dette.

Ainsi, un montant de 4 970 226,98 € est inscrit au budget primitif 2026 au titre des dépenses réelles d'investissement, dont 4 362 176,98 € consacrés aux équipements bruts, représentant près de 82 % du total.

Les investissements réalisés visent à moderniser durablement les ports, renforcer leur attractivité en améliorant l'accueil et la sécurité des plaisanciers, tout en développant de nouveaux services.



- ✓ Le plan d'eau et l'environnement : 263 K€
  - Plan de renouvellement des mouillages et bollards, chaîne de couronnement
  - Barrage antipollution
  - Acquisition bacs récupération point propre
  - Abri-bac biodéchets Port Saint-Pierre, Port du Niel
  
- ✓ La modernisation des services : 93 K €
  - Climatisation capitainerie Ayguade et Niel
  - Mise aux normes PMR bureau agent d'accueil
  - Acquisition camion benne
  - Renouvellement coffre-fort
  
- ✓ L'accueil Portuaire : Modernisation des infrastructures : 1,09 M€
  - Requalification des ports
  - Optimisation de la Zone d'Activité
  - Remplacement ASCOM
  - Création aire de carénage Port de l'Ayguade
  - Réseau assainissement PH3
  - Réfection réseau 3ème bassin, éclairage public
  - Ombrière quai TLV
  - Mise en place de racks Vélo PH Mairie annexe
  - Réhabilitation des toilettes publiques, Saint-Pierre, L'Ayguade, Le Niel
  - Chariots bagages
  
- ✓ La sécurité portuaire : 151 K€
  - Barrières d'accès aux quais et accès aux pontons
  - Installation et remplacement de caméras
  
- ✓ Centre Commercial du Nautisme : 100 K€
  
- ✓ Restes à réaliser 2025 : 1,57 M€

## 2. Les recettes réelles d'investissement

En 2026, les recettes d'investissement suivantes sont prévues :

- Des dotations aux amortissement pour un montant de 1,885 M€,
- Le virement de la section de fonctionnement de 1,006 M€,
- 42 852 € de subvention de l'agence de l'eau (station d'avitaillement)
- 365 888,49 de dotations et fonds divers (affectation obligatoire du résultat de fonctionnement),
- Un emprunt d'équilibre d'un montant de 502 K€.

### III – GESTION DE LA DETTE

Un emprunt d'un montant prévisionnel de 502 148,95 € est inscrit au budget primitif 2026.

Le remboursement en capital de la dette, d'un montant de 608 050 €, contribuera à contenir l'encours de la dette.

Ainsi, le capital restant dû passera de 5,4 M€ en début d'année à 5,3 M€ au 31 décembre 2026.